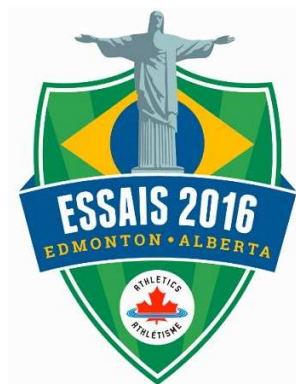




Fédération québécoise  
d'athlétisme



# **Essais Olympiques et Championnats Canadiens Juniors/Séniors**

**Edmonton, Alberta, 7 au 10 juillet 2016**

**MODALITÉS DE SOUTIEN FINANCIER  
POUR ATHLÈTES ET ENTRAÎNEURS  
DU QUÉBEC**

Ce document se limite aux modalités de soutien financier pour les épreuves de championnat canadien qui auront lieu à Edmonton du 7 au 10 juillet prochains. Pour le championnat d'**heptathlon et décathlon à Ottawa du 17 au 19 juin**, de même que le championnat de **10,000m sur piste à Guelph le 25 juin**, communiquez avec Jacques Chapdelaine, directeur des programmes d'excellence de la Fédération québécoise d'athlétisme, à : [jchapdelaine@athletisme.qc.ca](mailto:jchapdelaine@athletisme.qc.ca)

## Information générale

- Le budget disponible pour soutenir la participation des athlètes et entraîneurs québécois à Edmonton sera de 35,000\$;
- Le financement viendra en majorité de l'enveloppe budgétaire du PSDE réservée aux Championnats Canadiens Juniors/Séniors, à laquelle s'ajoutera une part du budget de préparation pour les Jeux du Canada 2017;
- Les athlètes auront la possibilité de se qualifier pour un soutien financier en catégorie Junior ou Sénior, ou sinon, via l'atteinte d'un standard spécifique à la catégorie d'âge des Jeux du Canada;
- Au total, 45 athlètes et 15 entraîneurs seront soutenus pour Edmonton;
- Si le nombre d'athlètes qui atteignent les standards de qualification pour un soutien financier est inférieur à 45, les montants résiduels au budget seront attribués à quelques athlètes non-soutenus parmi ceux qui auront atteint en 2016 une norme Élite 3, et quelques prospects pour les Jeux du Canada.

## Admissibilité des athlètes

- Seuls les athlètes qui rencontrent les exigences pour l'identification au niveau « élite » ou « relève » quant à la citoyenneté, au domicile et à l'affiliation à la FQA peuvent se qualifier pour ce soutien financier. Pour plus de détails à ce sujet, référez-vous aux [Règles d'identification pour les niveaux Élite et Relève](#);
- À noter toutefois, les athlètes de niveau Excellence (brevetés) ne sont pas admissibles au soutien financier à partir de l'enveloppe budgétaire du PSDE; cependant, le budget de préparation pour les Jeux du Canada permettra de soutenir la participation des athlètes brevetés s'ils sont admissibles à ces Jeux pour 2017;
- Les athlètes devront atteindre, lors de la période de réalisation des standards de qualification pour un soutien financier, **une norme de classement Élite 1 ou Élite 2**, ou à défaut, réaliser le standard apparaissant au tableau présenté à la dernière page de ce document;
- Seules les performances légales enregistrées lors de compétitions sanctionnées durant la période **du 15 mars 2016 au 10 juillet 2016** et apparaissant au système de classement d'Athlétisme Canada pour la saison en plein air 2016 seront admissibles pour qualifier un athlète en vue du soutien financier;
- Les athlètes devront concourir lors des Championnats Canadiens à Edmonton dans l'épreuve pour laquelle ils se seront qualifiés en vue du soutien financier, à moins d'avoir obtenu une permission spéciale du directeur des programmes d'excellence de la FQA pour prendre part à une autre épreuve.

## Sélection des entraîneurs

Pour être admissible au soutien financier, l'entraîneur doit :

- être affilié à la Fédération québécoise d'athlétisme pour l'année 2016 à titre d'entraîneur;
- être « l'entraîneur permanent et premier responsable de l'encadrement annuel » d'au moins un athlète qualifié pour un soutien financier en vue des Championnats Canadiens à Edmonton.

Les facteurs pris en considération pour établir le rangement prioritaire et sélectionner les 15 entraîneurs soutenus financièrement pour Edmonton seront :

- le nombre de ses athlètes présents à Edmonton qui auront été sélectionnés en 2016 en équipe nationale Junior ou NACAC U23;
- le nombre de ses athlètes présents à Edmonton et leur niveau d'identification Élite-Relève atteint en 2016.

À noter, seuls les entraîneurs **certifiés** de niveau « Entraîneur de la performance » (ou anc. Niveau 3) seront admissibles au plein montant de soutien financier pour Edmonton. Les entraîneurs ne détenant pas cette certification demeurent quand même admissibles au soutien financier, mais pour un montant moindre.

## Montant du soutien financier

- Chaque athlète soutenu recevra un montant garanti de 400\$ auquel s'ajoutera une bonification en fonction du résultat qui sera obtenu à Edmonton;
- Les bonis seront réservés aux trois médaillés en catégorie Junior et aux six premiers des épreuves en Sénior. Et les bonis sont cumulables si un athlète se classe avantageusement dans plus d'une épreuve;
- Le soutien financier pour les quinze entraîneurs sélectionnés variera de 400\$ à 800\$ en fonction de leur rangement prioritaire et de leur niveau de certification.

## Pour obtenir le soutien financier

À compter de la mi-mai, les athlètes qui se qualifieront pour un soutien financier – et leur entraîneur personnel – seront contactés par la FQA dès que le standard requis sera atteint.

## Standards de qualification pour un soutien financier

Les athlètes devront atteindre, lors de la période de réalisation des standards de qualification pour un soutien financier (i.e. du 15 mars 2016 au 10 juillet 2016), **une norme de classement Élite 1 ou Élite 2**, ou à défaut, réaliser le standard apparaissant au tableau ci-dessous :

Sénior Femmes (1996 et avant)	Jeux du Canada Femmes (1995 à 2000)	Junior Femmes (1997 à 2000)		Sénior Hommes (1996 et avant)	Jeux du Canada Hommes (1995 à 2000)	Junior Hommes (1997 à 2000)
11.58	11.89	11.89	100m	10.29	10.68	10.72
23.69	24.27	24.24	200m	21.01	21.58	21.61
53.36	54.36	54.38	400m	47.29	48.38	48.12
2:04.28	2:07.94	2:08.42	800m	1:48.60	1:51.60	1:50.37
4:15.67	4:25.36	4:26.81	1500m	3:41.60	3:51.17	3:50.39
		9:44.20	3000m			
16:15.34	16:55.34	17:08.01	5000m	14:01.02	14:54.51	14:51.43
13.48 / 33"	14.22 / 33"	14.29 / 33"	100m haies			
			110m haies	14.40 / 42"	14.99 / 42"	14.65 / 39"
58.72	1:01.41	1:00.56	400m haies	52.70 / 36"	54.20 / 36"	54.12 / 36"
10:44.36	11:14.48	11:12.51	3000m steeple	8:55.34	9:15.79	9:13.86
51:52 1h46:49		57:07	Marche 10km 20km	44:53 1h32:36		49:10
1.78	1.75	1.71	Hauteur	2.08	2.08	2.04
4.00	3.40	3.40	Perche	4.83	4.40	4.50
5.99	5.95	5.69	Longueur	7.33	7.15	7.01
12.11	11.77	11.85	Triple saut	14.91	14.87	14.35
14.36 / 4kg	13.05 / 4kg	12.66 / 4kg	Poids	16.32 / 7.26kg	13.71 / 7.26kg	15.79 / 6kg
49.95 / 1kg	46.07 / 1kg	43.56 / 1kg	Disque	51.12 / 2kg	43.29 / 2kg	48.33 / 1.75kg
58.18 / 4kg	49.99 / 4kg	49.99 / 4kg	Marteau	60.37 / 7.26kg	48.73 / 7.26kg	54.09 / 6kg
48.60 / 600g	45.02 / 600g	42.87 / 600g	Javelot	66.30 / 800g	56.29 / 800g	56.47 / 800g

**Rappel** : Si le nombre d'athlètes qui atteignent les standards de qualification pour un soutien financier est inférieur à 45, les montants résiduels au budget seront attribués à quelques athlètes non-soutenus parmi ceux qui auront atteint en 2016 une norme Élite 3, et quelques prospects pour les Jeux du Canada.